

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUIN 2023

1. Club-house de Sand : ré-attribution du lot Gros-œuvre

Secrétaire de séance : Pierre SCHNEIDER

Membres présents : Anny SUR-RIEGEL, Pierre SCHNEIDER, Agnès BERGE, Benoît ANDRES, Maurice WEIBEL, Martine WALTER, Gwendoline HURSTEL, Bruno KIENNERT, Cécile GARBACIAK, Valentine HARLEPP.

Membres excusés :

**Denis SCHULTZ, excusé avec procuration à Pierre SCHNEIDER,
Fabienne TUSSING, excusée avec procuration à Agnès BERGÉ,
Pascal GOERGER, excusé avec procuration à Anny SUR-RIEGEL,
Amandine KALCK, excusée avec procuration à Martine WALTER,
Christophe JACOB, excusé avec procuration à Benoit ANDRES.**

M. le Maire étant en vacances, en son absence, Mme Anny SUR-RIEGEL prendra la présidence du conseil municipal.

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Club-house de Sand : ré-attribution du lot Gros-œuvre

M. Pierre Schneider adjoint au Maire à l'urbanisme, présente au conseil municipal les résultats de l'appel d'offre n°04, suite à la liquidation de la société LBA, titulaire initiale du marché du lot gros-œuvre pour un montant de 65 027 €, passé à 69 016 € HT suite à l'avenant de curage.

Pour rappel, LBA était de -30 % sous l'estimation MOE au moment de l'appel d'offre en 2022.

Appel d'offre lancé pour ce lot Gros Œuvre auprès de 6 entreprises :

- KEMPF : suite demande moa => refus (timing et complexité chantier)
- DICKER : suite demande moa => pas de réponse
- HERTICH : suite demande moa => pas de réponse
- BATIMULTITACHES : suite demande moa=> pas de réponse
- BRINGOLF : suite demande moa => visite effectuée mercredi 10/05 => réponse sur DPGF CCTP le 12/05 puis négociation le 27/05

- ZENNA : suite demande moa => visite effectuée mercredi 10/05 => réponse sur DPGF CCTP le 25/05

Conclusion sur ces deux offres d'entreprises ayant déjà travaillé sur des projets suivi par l'architecte et pour lesquelles nous connaissons le travail et sérieux :

A réception des plis :

- **BRINGOLF** : 80 K€ HT soit +10% de l'estimation moe
- **ZENNA** : 88 K€ HT soit +26% de l'estimation moe

Une négociation avec l'entreprise Bringolf a été menée, au vu de son offre proche de l'estimation et de sa disponibilité pour le démarrage des travaux en juin.

Après négociation, l'estimation finale de l'entreprise Bringolf pour ce lot, est de 75 165,00 € HT soit +5% au-dessus de l'estimation moe.

Cette offre est jugée recevable au vu de la configuration de l'appel d'offre et de la volonté générale de redémarrer avant la période estivale.

La maîtrise d'œuvre propose donc au conseil municipal d'attribuer ce lot gros œuvre à l'entreprise Bringolf pour un montant de 75 165 € HT.

Si cette offre est validée, le chantier va pouvoir redémarrer le 22 juin.

Le conseil municipal, **à la majorité**, autorise le maire à valider cette offre et de procéder rapidement à la reprise du chantier.

Adoption :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 2 (Pascal GOERGER, Bruno KIENNERT)

Mme SUR-RIEGEL rappelle la date du prochain conseil municipal, fixée au 27 juin à 20h.

Le conseil municipal est clos à 20h20.

Pierre SCHNEIDER
Secrétaire de séance,



Anny SUR-RIEGEL
Adjointe au Maire,

